## **ADMINISTRATION**

# Horaires de fin d'année de l'administration communale

Les services de l'administration communale ainsi que les services techniques seront fermés du mercredi 23 décembre, 16h30, au lundi 4 janvier 2021, 8h.

### Déchèterie communale

Jeudi 17 décembre Fermé dès 16h

Jeudi 24 décembre Fermé

Samedi 26 décembre

Fermé

. . . . . . .

Mardi 29 décembre

08h00-12h00 14h00-18h00

Mercredi 30 décembre 14h00-18h00

Jeudi 31 décembre

Fermé
Samedi 2 janvier 2021
Fermé

En cas d'urgence

Réseau STEP (eaux usées): 021 799 24 89 Service des eaux potables

(samedis et dimanches): 021 821 04 66

Si ces numéros ne répondent pas, appeler directement l'APOL -Association Police Lavaux au 021 791 11 21

## **VITRINES**

# Les vitrines de Noël

L'association LABEL a lancé pour la première fois l'action «Vitrines de Noël». Le principe de base est simple. Toute personne disposant d'une vitrine dans la commune de Bourg-en-Lavaux et prête à la décorer pour Noël informe l'association à l'adresse caroline@ideix.org. Pour celles et ceux qui souhaitent participer mais n'ont pas de vitrine, la vitrine de l'épicerie de Grandvaux est mise à disposition. La personne de contact est Madame Camille Loze (camille.loze@gmail.com)

La liste des vitrines, publiée après le délai d'annonce du 4 décembre permet à chacun de découvrir notre commune à son rythme et à sa convenance et selon son propre parcours à travers ses vitrines de Noël. Chacun peut voter pour les plus belles jusqu'au 24 décembre.

Les gagnants se verront offrir la cotisation LABEL pour un an ou autre lot qui sera proposé.

# A vos vitrines!

Pour plus d'informations, s'adresser à caroline@ideix.org

# **VEILLÉES**

# Les coulisses de l'opéra

L'espoir est bien là que les veillées puissent avoir lieu le plus tôt possible, avec les mesures sanitaires qui seront nécessaires. L'arrêt complet de la convivialité et de la culture en live a quelque chose d'un peu déprimant!

Pré-réservez donc la date du vendredi 8 janvier 2021, où Bertrand Nobs nous passera son film sur Les coulisses de l'opéra, tourné lors des travaux de transformation de l'opéra.

# la feuille



N° 10 - 2020

# de Bourg-en-Lavaux

# **NATURE**

# **Chenilles processionnaires**

# C'est la saison pour agir et il faut le faire avant le 30 janvier.

Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Pour ce faire la lutte mécanique est la méthode de lutte recommandée. Elle doit être effectuée dès l'apparition des nids et avant le 30 janvier. Elle consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu ou à installer des pièges écologiques dont le contenant avec les chenilles est ensuite brûlé. Dans tous les cas, il faut se munir de gants.

Les poils de la chenille processionnaire sont particulièrement urticants et provoquent des brûlures parfois importantes.

Cette chenille fait partie de l'écosystème de la pinède et sa présence n'est problématique que pour les êtres humains. Ceci est toujours plus d'actualité car le papillon dit processionnaire du pin devient beaucoup plus présent dans nos contrées.

Le papillon s'envole en juillet et dépose ses oeufs sur les aiguilles de pin. Dès l'éclosion des œufs, les chenilles se nourrissent des aiguilles de pin qui les entoure. La saison froide arrivant, elles tissent des nids pour



se protéger du froid. Ce sont ces nids qui sont visibles actuellement. Au printemps, elles sortent et recommencent à se nourrir. Entre mars et mai, elles quittent leur nid en procession et descendent s'enfouir dans la litière du sol. Là, elles deviendront papillon et s'envoleront en juillet pour commencer un nouveau cycle.

Si la lutte régulière et bien conduite après quelques années ne donne pas de résultats, il faudra peut-être envisagé d'abattre l'arbre et le remplacer par une espèce non visitée par le papillon. Il est également conseillé de tenir compte de la présence de ce papillon dans le choix des essences lors de plantations.

La Municipalité

# DAVEL 14

# Tami Ichino

La galerie davel 14 présente du 6 décembre 2020 au 23 janvier 2021 l'exposition « Nodal lines » de Tami Ichino.

Cette artiste japonaise est née en 1978 et a grandi au Japon. Après avoir appris le français, elle suit une formation artistique. Elle vit et travaille à Genève. Son travail a été couronné par différents prix et régulièrement présenté. La galerie davel 14 l'a exposée une première fois en 2005.

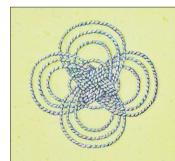
Le langage de Tami Ichino se situe entre une ornementation traditionnelle japonaise et un réalisme occidental. Sur le thème du noeud, l'artiste assemble dans «Nodal lines» ses dernières créations de la série «Lier» avec un choix d'oeuvres issues de sa précédente exposition personnelle «Silent vibration» à Genève (galerie Gowen Contemporary).

A cette occasion, la galerie davel 14 édite «Vibration 14», un carré de soie et coton de 60cm sur 60cm. L'exposition est ouverte du mercredi au samedi de 15h à

18h et sur rendez-vous.

Elle sera également ouverte les dimanches 13 et 20 décembre du 10h à 17 h.

Pour plus de renseignements: www.davel14.ch et www.tamiichino.net



# **SANTÉ**

# Avec les proches aidants, les CMS

Les personnes prenant soin de proches peuvent être préoccupés à l'idée qu'elles ne puissent pas assurer leur présence, en cas d'urgence médical par exemple.

Les centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un accompagnement individuel pour toutes les personnes proches aidant•e•s ainsi qu'une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

# Des moments d'échanges

Tout proche aidant peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils ou être informé et orienté par un professionnel des CMS.

# Une carte d'urgence

Tout proche peut établir avec le CMS une carte d'urgence. Via cette carte, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables à la santé et au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance. Ces prestations sont gratuites et s'adressent à tous les proches aidant•e•s du canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.

Pour passer à l'action ou avoir simplement plus de renseignements, contactez le CMS au 0848 822 ou 822 et/ou visitez le site dédié www.avasad.ch/proches-aidants

Ces prestations s'inscrivent dans le programme cantonal de soutien aux proches aidants du Département de la santé et de l'action sociale www.vd.ch/proches-aidants.



Cette carte est remise gratuitement par le CMS.

# **ENVIRONNEMENT**

# Un plan climat pour Bourg-en-Lavaux

Un postulat déposé en juin 2019 propose d'étudier l'opportunité de déclarer l'urgence climatique et d'élaborer un plan climat communal. Ce dernier doit couvrir les mesures de réduction des gaz à effet de serre et les mesures holistiques d'adaptation aux changements climatiques. Le postulat présente également une série de mesures que la Municipalité pourrait prendre assez rapidement.

La Municipalité, consciente des enjeux, entend s'engager pour le bien de tous et dans le cadre de ses compétences tant dans la lutte contre le réchauffement climatique que dans le développement et la concrétisation de mesures d'adaptation aux changements climatiques. Elle peut par conséquent déclarer l'urgence climatique.

Le développement d'une politique communale en matière de climat doit s'insérer dans des cadres larges et cohérents. Ces cadres, programmes ou stratégies doivent aller du local au national au moins. Une action pour le climat ne peut être que globale et cohérente pour être efficace. Les actions à conduire peuvent effectivement concerner des domaines dans lesquels les compétences communales sont insuffisantes pour développer pleinement certains types de projets. Certains domaines sont plus ou moins fortement régis par les cadres légaux

fédéral et cantonal; c'est notamment le cas, par exemple, du développement des transports publics, de la réglementation en matière d'énergie, de l'aménagement du territoire, etc.

Ce contexte ne doit toutefois pas constituer un oreiller de paresse. Une attitude à attendre l'évolution des cadres législatifs supérieurs équivaudrait à ne pas prendre au sérieux les devoirs d'anticipation et de gouvernance des conseils communaux et municipaux.

La Municipalité développe un plan climat avec le soutien de la Commission de développement durable qui a réalisé les travaux préparatoires. D'éventuels subventionnements ont été demandés et les travaux se poursuivront en 2021.

Très concrètement et pour le climat, une grande énergie est mise à la dernière main sur les aspects contractuels du chauffage par pompage d'eau du lac et du sous-réseau électrique entre l'Hôpital de Lavaux et le plateau de la gare de Cully et de ses installations solaires. La réalisation pourra commencer dès le début de 2021. Les permis de construire ont été octroyés.

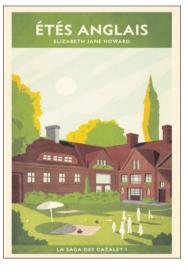
La Municipalité

# **BIBLIOTHÈQUE**

# Les coups de cœur

La saga des Cazalet T.1 «Etés anglais»

Elizabeth Jane Howard (roman adulte)



Vous aimez les fresques familiales et les atmosphères «so british»? Alors vous allez adorer la saga des Cazalet. Trois générations, leurs 35 domestiques sans oublier leurs animaux de compagnie s'apprêtent à passer l'été 1937 dans leur résidence de campagne située dans le Sussex. Huit-clos familiale charmant s'inspirant directement des souvenirs d'enfance de

l'autrice, ce premier tome, traduit 30 ans après sa sortie en Angleterre, se savoure de bout en bout.

# «Ils arrivent!» Sylvie Neeman - Albertine (album enfant)

Ils arrivent, mais qui sontils? Des monstres évidemment, des monstres terrifiants. Et notre narratrice, une femme rousse en jupe à pois a peur et se questionne beaucoup à leur sujet. «Auront-ils assez mangé?», «Est-ce qu'ils me poseront beaucoup de questions?» Au fil des pages ces monstres poilus, bossus mais aussi multicolores convergent et finissent par arriver... en classe. Ouf, ils ont l'air



gentils se dit la maîtresse. Un bel album qui aidera les jeunes lecteurs à reprendre le chemin de l'école après de longues semaines de vacances.

# CLIMAT

# Des priorités pour le climat

La Commission de développement durable (CDD) a pris en main ce thème du climat

Elle a mis en évidence des premiers axes d'actions prioritaires. Ces axes prioritaires ne constituent naturellement pas un plan climat au plein sens du terme. Ils permettent toutefois de donner les pistes d'actions à court ou à plus long terme qui peuvent être réalisées ou mises en route de suite avec la quasi-certitude qu'elles contribuent à l'atteinte des objectifs en matière de préservation du climat. Ils constitueront la base pour l'élaboration du plan climat communal.

Sur la base d'une analyse globale des émissions de gaz à effet de serre au niveau suisse, des domaines d'actions ont été identifiés par la CDD. Il s'agit des domaines de la mobilité et des transports, de l'énergie, de l'adaptation aux changements climatiques, de la consommation et production et des systèmes économiques et financiers.

Pour chaque domaine, des objectifs prioritaires sont proposés ainsi que des actions à mettre en œuvre. Il s'agit ici de réflexions en cours et qui devront être développées et analysées en détail dans le cadre du plan climat communal. Elles concernent autant les privés que la commune, cette dernière devant avoir un rôle d'exemplarité.

La Commission du développement durable a également mené quelques réflexions sur les sources possibles de financement des mesures qui figureront dans le plan climat. Ce point sera repris dans la suite des travaux qui se dérouleront en 2021.

La Municipalité

# **FORÊTS**

# Scier des arbres!

L'heure était venue cet automne de procéder aux plantations prévues pour le site de pra grana. Il s'agissait de mettre un peu de vie dans cet espace minéral du point de collecte des déchets et de l'arrêt de bus.

L'emplacement et la réglementation routière laissaient peu de marge de manœuvre quant à l'arborisation. La surface libre a été essentiellement plantée d'arbustes d'origine locale et propres à notre région. Les règles légales permettent en outre d'implanter deux arbres de taille moyenne. Dans la logique de faire du site un endroit qui soit aussi positif pour la biodiversité, le choisi s'est porté sur deux arbres fruitiers sauvages, soit un pommier et un poirier dits «sauvages», c'est-à-dire issus d'arbres de forêts.

Tous avaient bien repris. Mais quelle ne fut pas la surprise des employés communaux lorsqu'ils découvrirent que ces deux arbres avaient été saccagés à la scie.

La Municipalité regrette que de tels actes soient perpétrés sur des arbres.

La Municipalité



# **AGENDA**

### **DECEMBRE**

### Jeudi 10

Les nocturnes de Cully, 18h-21h, www.la-bel.ch

### Samedi 12

Marché des sapins de Riex, place R.-Th. Bosshard, 10h-15h, www.la-bel.ch

# Dimanche 13

Ouverture des commerces, Cully, 10h à 17h, www.la-bel.ch

### Mardi 15

Noël d'Epesses , grande salle, 19h30

### Mercredi 16

Noël de Riex, salle St-Théodule, 19h30

### Jeudi 17

Les nocturnes de Cully, 18h-21h, www.la-bel.ch

### Dimanche 20

Ouverture des commerces Cully, 10h à 17h, www.la-bel.ch

### **JANVIER 2021**

### Samedi 2 janvier

Ramassage de la saucisse Grandvaux, dès 8h, Jeunesse de Grandvaux

### Vendredi 8

Les coulisses de l'opéra, film de Bertrand Nobs ,19h, Les veillées à la maison

### Samedi 16

Soirée saucisse Grandvaux, grande salle, selon programme, Jeunesse de Grandvaux

# Samedi 30

Saint-Vincent de Villette Aran, salle Les Mariadoules, 10h30-19h, www.caveau-villette.ch

# Dimanche 31

Ciné-club chrétien, film «Lion», temple, 17 h, Paroisse réformée de Villette

# **CULLY**

# Les dimanches et nocturnes de décembre



Vous attendiez le Cully bazar, sa mère Noël, ses animations, ses commerçants créatifs! Il aura lieu en 2021.

Mais nos commerçants n'ont pas baissé les bras! Les dimanches de décembre, de nombreux commerces seront ouverts à Cully.

Les nocturnes deviennent un rendezvous régulier et auront lieu cette année les jeudis 10 et 17 décembre de 18 à 21 heures

Faire ses courses sans file d'attente et sans agitation, c'est un plaisir et un soutien actif au commerce de proximité. De plus, le samedi 12 décembre, vous pourrez acheter votre sapin sur la place R.-Th. Bosshard à partir de 10 heures.